



Assemblée Générale ordinaire

Jeudi 10 juillet 2014

Maison de Hameau

Grèzes - Herminis

Procès-verbal



Liste de présents :

1. Madame ALQUIER – Festival "Les Theophanies" Rieux Minervois
2. Madame BARBIE – Mairie de Ventenac-Cabardès
3. Madame BARDOU – Mairie de Carcassonne
4. Madame CAMPAGNARO - La Poule Rousse
5. Madame CLARY – Mairie du Conques sur Orbiel
6. Madame CLERGUE – Mairie de Citou
7. Madame COLIN - Châteaux de Lastours
8. Madame COWEN – Forge de Montolieu
9. Madame DAUX – Mairie de Mas Cabardès
10. Madame DIAZ TURQUAY – GAL
11. Madame FERRIOL – FNASSEM
12. Madame FRADIER – Camping de Montolieu
13. Madame GIRAUDEAU – Mairie de pradelles Cabardès
14. Madame GROS – Mairie de Trassanel
15. Madame HERIN – Mairie de Carcassonne
16. Madame HUZE – Commissaire aux Comptes du Pays Carcassonnais
17. Madame LAFON – Directrice Pays Carcassonnais
18. Madame LAMBERT – Association AEC / René Nelli
19. Madame LOUBET – Imprimerie ANTOLI
20. Madame MARAIRE – Pays Carcassonnais
21. Madame MONTECH - Communauté de Commune de la Montagne Noire
22. Madame MOUTOU – Mairie de Salsigne
23. Madame PEDEMONTE – Association des Sites du Pays Cathare
24. Madame REINFRID FILHOL – UDAF 11
25. Madame RIVEL – Présidente Pays Carcassonnais
26. Madame ROBERT – Atelier du Livre
27. Madame ROBERT – Expert Comptable
28. Madame RUDNIK-GILS – OT de Carcassonne
29. Madame SABLAYROLLES – Association Les Amis du Patrimoine
30. Madame SUBRA – Editions du Cabardès
31. Madame VAUJANY – Mairie de Rustiques
32. Madame VELASCO – Logis Aude
33. Madame VORDY – UNAFAM
34. Madame WEINRICH – OTI du Cabardès au Canal du Midi
35. Monsieur BAX - Domaine Le Colombies
36. Monsieur BELS – Conseillé Général
37. Monsieur BOYER – Mairie de Cavanac
38. Monsieur BRAIL Max - Mairie de Lastours
39. Monsieur CHAIGNEAU – Citoyen
40. Monsieur COMBES - Association ABRIBUS
41. Monsieur COURTIAL – FF Rando / Amis des Chemins de St Jacques en Terre d'Aude
42. Monsieur CROUZET – Mairie de Carcassonne
43. Monsieur DETREY – Les Estivales de la Malepère
44. Monsieur DURAND – Moulin à Papier de Brousses / trésorier du Pays Carcassonnais
45. Monsieur FARGUES - Boutique "La Fenial"
46. Monsieur FERRIOL - Amicale Laïque de Carcassonne
47. Monsieur FOUSSAT – ATAC VTT
48. Monsieur FOUSSAT – Syndicat du Cru Malepère
49. Monsieur GARINO – Conseillé Général
50. Monsieur GARINO – Mairie de Fonties d'Aude
51. Monsieur GASCOLLI - Mairie de St Martin Le Vieil
52. Monsieur GLORIEUX - Chambre d'Hôtes La Rougeanne
53. Monsieur MARTEL - Mairie de Ventenac Cabardès
54. Monsieur MARY - Camping de la Rigole
55. Monsieur MENASSI – Mairie de Trèbes
56. Monsieur MILLET – Mairie d'Aragon
57. Monsieur PUJOL - Association " Les amis de l'orgue de la Basilique Saint Nazaire"
58. Monsieur ROFES - Mairie de Villedubert
59. Monsieur SEMAT – Mairie de Mas Cabardès
60. Monsieur SGIAROVELLO – Mairie de Villegailhenc
61. Monsieur SIDOBRE - F.N.A.T.H Section de Carcassonne
62. Monsieur SOULA – ACTI CITY
63. Monsieur YVON – Rapporteur commission culture Pays Carcassonnais
64. Monsieur ZOCCARATO - Mairie de Villalier
65. Monsieur CRAMBES - APF

Excusés avec Pouvoir :

1. Madame BARTHAS - CGAD de l'Aude
2. Madame BERMAN - Soirée Musicales de Palaja
3. Madame BIEL - Office de Tourisme de Trèbes
4. Madame CORNU - Café de Pays Salon de Vauban aux Cammazes
5. Madame D'ANDREA - S.C.A.V Alliance Minervois
6. Madame DE BOUVER - Le Prieuré Sainte Magdeleine de Commelles
7. Madame ELOFFE - Abbaye de Villelongue
8. Madame GARCIA – Mairie de Villanière
9. Madame HATTINGUAIS - Les Créations de Tika
10. Madame LACUVE - Camping Moulin de Saint Anne

11. Madame MAILLIE - VVF Villages
12. Madame ROBLES - Déléguée de la SPA de Carcassonne
13. Madame ROUANET - UNAFAM
14. Monsieur AURIOL - CGAD de l'Aude
15. Monsieur BARBASTE - SAS Barbaste Petit-train
16. Monsieur BARDOU - Domaine des Péres
17. Monsieur BASTIE - Fédération Départementale des Chasseurs
18. Monsieur BERNARDINI - Association Pact Habitat
19. Monsieur BODEVIN - Cotoyen
20. Monsieur BONNAFOUS - Boucherie Bonnafous
21. Monsieur BONNET - Mairie des Martyrs
22. Monsieur CABIROL - Vignerons du Triangle d'Or
23. Monsieur CALVET - Mairie de Leuc
24. Monsieur CARBONNEAU - Château de Villemagne
25. Monsieur CARO - Citoyen
26. Monsieur CARRIQUI - Mairie de Moussoulens
27. Monsieur CAVERIVIERE - Mairie de Monze
28. Monsieur CHIRON - Génération V.T.T
29. Monsieur COSTE - Restaurant "Chez Fred"
30. Monsieur DELAUR - Mairie de Limousis
31. Monsieur DESTREM - Mairie de Rieux Minervois
32. Monsieur DIMON - Mairie de Pennautier
33. Monsieur FOUICH - Office de Commerce de Carcassonne
34. Monsieur GALIBERT - Restaurant La Bergerie
35. Monsieur GLEIZE - Imprimerie Antoli
36. Monsieur GROUX - Société Archéologique de Villarzel Cabardès
37. Monsieur HUC - Mairie de Labastide-Espabàrenque
38. Monsieur JANAUD - Habitat Audois
39. Monsieur JEANJEAN - C.I.V.L
40. Monsieur JULIEN - Mairie de Montclar
41. Monsieur JUSTE - Mairie de Conques sur Orbiel
42. Monsieur KOENIG - Mairie de St Martin Le Vieil
43. Monsieur LARRAT - Mairie de Carcassonne
44. Monsieur LAYANI - Restaurant Le Pasteur
45. Monsieur MARTY - Mairie de Villegly
46. Monsieur MAURY - Mairie de Cavanac
47. Monsieur MESA - Restaurant Comte Roger
48. Monsieur PARREINS - Citoyen
49. Monsieur PECHADRE - Les Cabanes dans les Arbres
50. Monsieur PISTRE - Mairie d'Arzens
51. Monsieur POUMES - Mutualité Française de l'Aude
52. Monsieur RAYNAUD - Mairie de Villemoustaussou
53. Monsieur RIVIERE - Association Pierre Sèches en Montagne Noire
54. Monsieur RUIZ - Mairie de Malves en Minervois
55. Monsieur SOULES - Mairie de Berriac
56. Monsieur TEFIANI - Association Couleurs Citoyennes
57. Monsieur TIQUET - Fédération Française du Batiment de l'Aude
58. Monsieur VERGNES - Chambre d'Agriculture de l'Aude
59. Monsieur XAILLE - Trésors d'Oc
60. Madame GILS - Mairie de Peyriac Minervois
61. Monsieur SOULIA - APF

Le quorum est atteint : 126 sur 248 structures adhérentes.

Excusés :

1. Madame ARNAU - Mairie de Villar en Val
2. Madame CHESA - Mairie de Carcassonne
3. Madame GIRAL - Conseillère Générale de l'Aude
4. Madame MAURETTE - Mairie de Carcassonne
5. Monsieur ALBAREL - Mairie de Carcassonne
6. Monsieur BES - Mairie de Carcassonne
7. Monsieur COSTE - Artiste Peintre
8. Monsieur ESCOURROU - Mairie de Carcassonne
9. Monsieur FAU - Mairie de Pezens
10. Monsieur ICHE - Mission locale du Bassin Carcassonnais
11. Monsieur ILHES - Mairie de La Redorte
12. Monsieur LAREDJ - Mairie de Carcassonne
13. Monsieur MAGRO - Mairie de La Redorte
14. Monsieur PARADIS - DIRECCTE Languedoc-Roussillon
15. Monsieur SYLVESTRE - Chambre des Metiers et de l'Artisanat
16. Monsieur TAPHANEL - Maison de la Région
17. Madame Régine ROUANET - UNAFAM AUDE

1. Introduction :

Après avoir excusé les personnes qui n'ont pu assister à la réunion, Madame la Présidente Tamara RIVEL déclare l'ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association du Pays Carcassonnais en présence des 65 personnes présentes.

Ordre du Jour :

1. Validation du PV de l'AGE du 13 janvier 2014
2. Rapport moral de la Présidente
3. Bilan Actions 2013 et perspectives 2014
4. Point sur le GAL des Pays Vignerons
5. Point sur la structuration touristique
6. Présentation des comptes 2013 de l'association
7. Approbation des comptes 2013 et lecture du rapport 2013 du commissaire aux comptes
8. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes 2009 à 2012
9. Nomination du Commissaire aux comptes suppléant.
10. Cotisation 2014
11. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du bureau du Pays Carcassonnais
12. Désignation d'un représentant du Pays au Conseil d'administration de la SCIC SUDFRANCE.FR
13. Questions diverses

1. Adoption du compte-rendu

Le compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 13 janvier 2014, envoyé à tous les membres dans le courrier de convocation et à la disposition du public dans la salle, est voté à l'unanimité.

2. Rapport moral de la Présidente

Madame Tamara Rivel :

8 mois de présidence, c'est peu et beaucoup tant j'ai eu de personnes à rencontrer, d'éditions à réaliser (Guides des 8 circuits, agendas « Sortir », Randojeu), de manifestations à mettre en place (St Nicolas, Fête du Pays, 14 juillet) avec l'équipe technique mais aussi et surtout, avec vous tous à nos côtés : particuliers, professionnels, associations et élus de ce beau territoire.

Et si je devais garder qu'une seule chose du Pays Carcassonnais pour le définir, ce serait ce partage et ce travail d'équipe avec toutes ces personnes dont la seule ambition est de développer ce territoire et de le promouvoir au-delà des frontières audoises à travers notre positionnement marketing de territoire : « Pays de Carcassonne, terre de Séjours » positionnement qui nous permet d'utiliser la notoriété de Carcassonne, de montrer le côté authentique et terroir à travers le mot « Pays » et d'insister avec le terme de « séjours » sur le fait que Carcassonne n'est pas qu'un lieu de passage, et tout cela, sans rivalité ou concurrence entre vous tous prestataires mais dans la solidarité et la convivialité.

Enfin, la réforme territoriale qui se profile pour cette année, nécessaire au développement économique de notre Pays et notamment au tourisme, ne doit pas réduire à néant tout ce travail de réseau et de mutualisation mis en place depuis 9 ans par l'association du Pays Carcassonnais mais je sais maintenant, du haut de ma petite expérience de 8 mois, que vous serez à mes côtés pour veiller à ce que cette belle synergie continue d'exister.

Que cette Assemblée générale soit l'occasion de vous remercier tous bien chaleureusement pour ce travail fourni !

3. Bilan Actions 2013 et perspectives 2014

La parole est donnée à Monsieur André Durand : rapporteur de la commission Tourisme du Pays Carcassonnais :

Organisation de manifestations touristiques :

2ème Fête du Pays de Carcassonne, week end de Pâques : 1 marché d'artisans d'art (34 exposants), 1 Village touristique (10 prestataires), 1 fête médiévale coordonnée par la Mesnie du Carcassès et en collaboration avec la Chambre d'agriculture et le Village des producteurs, un Marché de Producteurs de Pays (MPP) avec une vingtaine de producteurs et une omelette géante avec dégustation gratuite (pour la petite histoire, grâce à cette omelette, nous sommes référencés sur BFM TV !), sans oublier la valorisation à travers le programme de la Fête nationale des Cafés de Pays et des manifestations rurales (ex : salon du livre ancien à Montolieu). Un chiffre d'affaire global satisfaisant, d'autant que les retours sur les lieux d'exploitation sont assez importants et cela explique que les participants souhaitent maintenir cette manifestation dans sa forme et à cette date là, ce qui a été le cas en 2014, avec quelques péripéties (suite aux travaux de la basilique, les artisans se sont retrouvés dans les douves et ce n'est vraiment pas un bon emplacement et enfin, les élections ont réduit à néant la publicité de la manifestation sur le territoire audois). La nouvelle municipalité semble vouloir reconduire cette fête mais peut être à une date ultérieure, et il faut préciser dès à présent qu'autant les participants que le Conseil d'administration du Pays, personne ne souhaite modifier cette date tant elle est importante pour lancer notre saison touristique.

4ème Fête de la Saint Nicolas (décembre) à la Cité médiévale : 1 marché d'artisans d'art, des concerts dans la basilique, une fête médiévale le samedi coordonnée par la Mesnie du Carcassès : une belle reconnaissance et une belle fidélité de la part du public, nombreux malgré le temps souvent désagréable.

Pour la St Nicolas 2014, les inscriptions doivent être lancées fin juillet.

Monsieur de Miaillhe, élu à la Mairie de Carcassonne, référent de la Cité, nous a demandé de le contacter dès que nous serions prêts à lancer cette manifestation.

Nous attirons l'attention sur le fait qu'il nous a demandé lors de notre rencontre à la Fête du Pays une sélection différente des artisans pour qu'il n'y ait pas de concurrence (bijoux ? produits locaux ?) mais il venait d'arriver à la Mairie et peut être son jugement a évolué...Cependant, lors du dernier conseil d'administration du Pays le 3 juillet dernier, les administrateurs ont souligné la qualité et la diversité des produits présentés et le fait de devoir préserver l'essence même de cette manifestation.

Enfin, seuls les administrateurs de l'association du Pays peuvent intervenir sur la sélection des artisans.

14 Juillet 2013 avec VINCI Autoroutes : 7^{ème} Fête du 14 Juillet en partenariat avec les Autoroutes du Sud de la France sur l'aire du Belvédère d'Auriac : valorisation des acteurs touristiques, culturels et des producteurs locaux. Nous partons ainsi à la rencontre des 2500 personnes venues de tous les départements limitrophes de l'Aude avec cependant, une forte majorité de population venant de la Haute Garonne.

Nous sommes fin prêts pour la 8^{ème} édition.

Production et Animation d'émissions radios avec RCF Pays d'Aude : 4^{ème} saison avec 1 émission mensuelle portant sur l'activité professionnelle de la personne et sur ses coups de cœurs touristiques .

Reconduits pour une 5^{ème} saison à partir de septembre, n'hésitez pas à vous rapprocher de Valérie Lafon pour faire partie des futures émissions.

Café de Pays : 3 nouveaux Cafés de Pays en 2013 :

- Le Salon de Vauban (Les Cammazes)
- L'Arbre du Voyageur (Palaja)
- Le Rivassel (La Redorte)

Ce qui porte à 5 le nombre de labellisés : rappelons que ces derniers se doivent de proposer une assiette de Pays à toute heure avec au minimum 3 produits locaux, une carte de vins locaux, un espace de vente « produits régionaux » et un espace « documentation touristique ». Enfin, ils sont audités par un client mystère et le résultat leur donne non seulement la labellisation « Cafés de Pays » mais aussi l'effort à fournir pour avoir la labellisation « Qualité Sud de France Pays Cathare ».

Partenariat/ Participation du Pays :

- AFPA Tourisme de Carcassonne pour les différentes manifestations.
- Bourse d'échange de documentation touristique du CDT
- Assises du Tourisme
- Assises de la culture (Carcassonne Agglo)
- Voyage d'étude en Pays de Balagne (Corse)
- Eductour en Pays de Carcassonne (partenariat CDT et CCI).
- Eductour en Pays du Val de Dagne (partenariat association Art de Vivre en Alarie)
- Participation au Concours d'Épouvantail à l'Abbaye de Villelongue

La parole est donné à Monsieur Yvon Michel : rapporteur de la commission Culture du Pays Carcassonnais :

Activité culturelle :

« **Sortir en Pays de Carcassonne** » : 31 octobre 2012 : le comité de pilotage (Mairie, Carcassonne agglomération, organisateurs de manifestations, prestataires touristiques et Club Hôtelier de Carcassonne) faisait le bilan de l'agenda-test de 2012 : Fréquentation en augmentation (de 20 à 80% de clientèle supplémentaire !) et votait à l'unanimité la pérennisation de cet agenda à l'année.

Année 2013/2014 : mise en place de l'agenda à l'année avec une périodicité de 4 mois.

Le coût de ces agendas est pris sur les fonds propres de l'association puisque ce document ne rentre pas dans les objectifs attendus par le département en matière touristique.

Chaque organisateur remplit un tableau informatique pour rentrer sa manifestation (simplification optimisée de la démarche) et peut vérifier l'exactitude des données lors d'une réunion ouverte à tous pour valider le bon à tirer.

Le coût de ces agendas est pris sur les fonds propres de l'association puisque ce document ne rentre pas dans les objectifs attendus par le département en matière touristique (courrier du 4 juillet 2014).

« **Bar des Sciences** » label obtenu par la Société Française de Physique : 2 bars des Sciences en Languedoc Roussillon : 1 à Montpellier et 1 à Carcassonne.

- Avril 2013 : « Gaz de Schiste »
- Octobre 2013 : « La Robotique : retour vers le réel » soit 13 Bars des Sciences depuis sa création en 2007 !

Partenariat avec le CNRS, la Mairie de Carcassonne (affiches, flyers, communication) et CONTACT FM.

La parole est donné à Monsieur André Durand : rapporteur de la commission Tourisme du Pays Carcassonnais :

Encarts publicitaires année 2013 pour un montant de 21 896, 91€ (23 712€ en 2012) :

Documents papier	
Calendriers Chevalets 2014, 1800 ex	1495 TTC
Programmes « Fête du Pays de Carcassonne » 30 000 ex quadri	966,21€ TTC
Maquette OFFERTE par RESONANCE Communication	
Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne »	
1 édition juin à septembre 50 000 ex	10 345,49 € TTC
1 édition oct à jan 2014 25 000 ex	
A la découverte de l'Art roman en Pays Carcassonnais	
300 exemplaires (dont 100 ex offerts aux librairies Breithaupt et Maison de la Presse Carcassonne pour touristes)	354 € TTC
Documents papier TOTAL : 13 160, 70 TTC	
Communication sur magazines ciblés	
Centre France Publicité Auvergne	358.80€ TTC
LA GAZETTE DE MONTPELLIER, LA GAZETTE DE NÎMES, LA GAZETTE DE SETE	1564,36€ TTC
-1 parution « Fête du Pays » Montpellier, Sète et Nîmes, Parution du 4 avril 2013	478,40€ TTC
-Parution 4 pages Cafés de Pays dans la Gazette de MPL +	

5000 dépliant (avec FRPAT) -Parution ¼ page quadri dans le magazine été aout 2013 -1/3 chandelle agenda de la Gazette de Mpl (3 parutions 21/11 28/11 et 5/12/2013) + 1 parution dans la Gazette de Sète	GRATUIT 1313,81€TTC TOTAL : 3356,57 € TTC
Les routes du Terroir.com 20 000 affichages bannière et lien sponsorisé	23,92€ ttc
Carte touristique « Voie Verte&Chemins-Toulouse/Sète à vélo » en partenariat avec VNF : 40 000 exemplaires (réparties dans les OT : Montolieu et Carcassonne)	598€TTC
OLE Magazine 20 000 ex sur Béziers Décembre Magie de Noel ¼ page	299€ TTC
RCF Pays d'Aude : 1 encart dans le programme 2012/2013	160€
Groupe LA DEPECHE Toulouse : Fête du Pays : Direct Matin 3 parutions 26/27/28 mars St Nicolas : Direct Matin + La dépêche Toulouse et Toulouse MAG : ½ page 1 parution dans chaque support Annonce légale (guide 8 circuits) juillet 2013	1463,90€ TTC 1770,08€ TTC 705,94€ TTC TOTAL : 3939,92€ TTC
Communication sur magazines ciblés TOTAL : 8736,21 € TTC	

Sans oublier :

- 1 lettre mensuelle à destination des membres inscrits sur le site Internet (1200 inscrits)
- 1 page FACEBOOK « Pays de Carcassonne, Terre de Séjours », un compte twitter, Calaméo, Flickr...

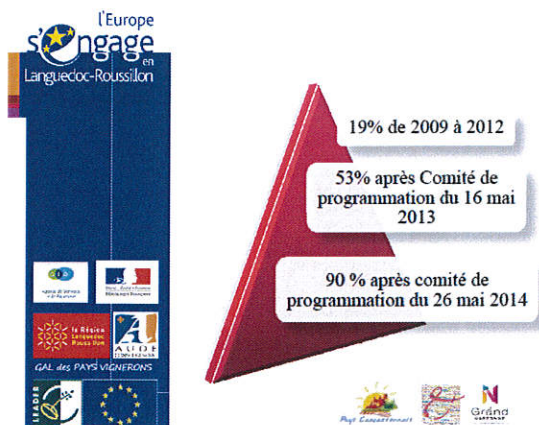
Pas de remarques : le bilan 2013 est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

4. Point sur le GAL des Pays Vignerons

La parole est donnée à Monsieur Gilles Foussat : rapporteur de la commission Viticulture du Pays Carcassonnais :

Petit rappel : Le GAL (Groupe d'Action Locale), constitué de 3 Pays (Pays Corbières Minervois (structure gestionnaire), Pays de la Narbonnaise (aujourd'hui Grand Narbonne) et le Pays Carcassonnais) coordonne le programme européen 2007/2013 (enveloppe financière 2,2 millions d'euros) et accompagne les porteurs de projets avec l'aide de 2 salariés : Karine Diaz-Turquay et Clélia Ruiz. Il est également demandé à Madame Karine Diaz-Turquay d'expliquer à l'assemblée la signification du GAL.

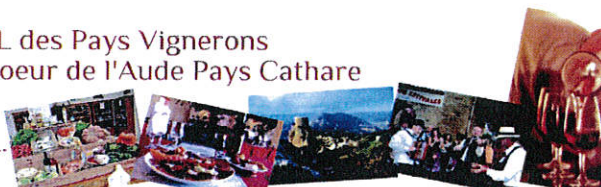
Si les débuts de ce GAL ont été difficiles (en 2011, seul 19% de l'enveloppe avaient été consommés), cette structure a trouvé sa vitesse de croisière dès 2012 (50% étaient consommés).





G.A.L des Pays Vignerons
Au coeur de l'Aude Pays Cathare

En faveur
des circuits courts...



SYNTHESE

		équivalent euros
Nombre de dossiers programmés:	66	1 828 192 €
Nombre de dossiers dont le porteur de projet est privé:	23	607 959 €
Nombre de dossiers dont le porteur de projet est public:	43	1 220 232 €

Typologie des projets:	Nombre	FEADER	Montant Total des projets	
COOPERATION	5	48 961 €	164 848 €	
COMMERCIALISATION	8	119 942 €	469 319 €	
ANIMATION TERRITORIALE	13	434 096 €	841 067 €	dont 5 concernent le fonctionnement du GAL
FORMATION INFORMATION	4	60 546 €	121 886 €	
PROMOTION	12	496 821 €	944 098 €	Les projets d'hébergement sont forcément aussi des projets de commercialisation et des projets agrotouristiques puisque c'est une condition d'obtention du FEADER sur notre GAL (priorité ciblée)
HEBERGEMENT	4	133 034 €	480 866 €	
AGRITOURISME	16	448 657 €	1 163 843 €	
ETUDES	4	86 135 €	180 816 €	
	66	1 828 192 €	4 366 743 €	

Répartition par territoire	Nombre	FEADER	Montant Total des projets	publics	privés
Grand Narbonne	19	782 228,60 €	1 867 184 €	7	12
Pays Carcassonnais	17	198 767,83 €	470 338 €	13	2
Pays Corbières Minervois	15	468 831,51 €	1 161 231 €	12	5
Périmètre GAL	15	378 363,59 €	867 990 €	11	4
	66	1 828 191,53 €	4 366 743 €	43	23

Financements	Montant projets	4 366 743 €	en % du montant total des projets	en % du montant éligible des projets
	dont éligible	4 267 472 €		
FEADER		1 828 192 €	42%	43%
CG11		269 287 €	6%	6%
CRLR		328 827 €	8%	8%
Etat		11 701 €	0,3%	0%
Autres publics		135 963 €	3%	3%
<i>DONT GRAND NARBONNE</i>		109 870 €		
Autres privés		45 514 €	1%	
Autofinancement public et privé		1 595 386 €	37%	37%
<i>dont appelant du FEADER</i>		941 518 €	22%	
Contreparties totales		1 655 854 €	38%	39%
Non éligible fncmts public		99 271 €	2%	2%

Rappel des projets déposés par le Pays Carcassonnais :

-**RANDO-JEU** : Rallyes autour de sentiers de randonnées labellisés par la FFRP (Topoguide du Pays), offre destinée à un large public où se mêlent jeu de plein air, activité sportive, culture et pédagogie ainsi que la découverte des produits locaux.

Choix de 3 sentiers où l'on retrouve soit un Café de Pays (La Redorte), soit un sentier ampélographique avec des viticulteurs ouverts 7j/7 (Monze), soit un site du Pays Cathare avec vente de produits locaux (Abbaye de Villelongue).

Montant total : 14 499,86 € HT avec 3272,30€ d'autofinancement pour le Pays, 1439,68€ pour le CG (initialement prévu 1812€ d'où un surcroît d'autofinancement pour le Pays), 1812€ pour le CR et 7974,92 pour le FEADER.

Dossier complet déposé le 27 juin 2013.

-**GUIDES 8 CIRCUITS** : 4^{ème} édition avec appui fort sur les produits locaux : 300 000 ex en français, 100 000 en anglais et 100 000 es en espagnol.

Montant total : 77 850,62 € HT avec 17 291,18€ d'auto financement pour le Pays, 8 870,80€ de subvention CG, 8 870,80€ de subvention CR et 42 817,85€ de FEADER.

Dossier complet déposé le 27 septembre 2013.

Rappel important : Le Pays est dans l'obligation d'avancer la totalité de ces 2 sommes (TVA comprise) avant de pouvoir être remboursé par les financeurs (Etat, Région, Département et FEADER), ce qui implique d'avoir une trésorerie importante pour le Pays. Pour le guide des 8 circuits, nous avons appris le 30 avril dernier que le Conseil Général et le Conseil régional ne nous accompagneraient financièrement sur ce dossier, ce qui entraînerait pour le Pays, un déficit de 17 741,60€.

Une lettre est partie auprès de chaque Président afin de solliciter un avis plus favorable sur un document qui fait l'unanimité auprès des prestataires touristiques.

Lors du dernier CA, Monsieur GARINO (Conseiller Régional du Languedoc Roussillon) s'est proposé pour faire un point au niveau de la Région pour comprendre ce refus.

La technicienne du GAL, Madame Karine Diaz Turquay, intervient pour rappeler ce qu'est un GAL et pour insister sur le fait qu'il faut soustraire pour le Pays Corbières Minervois, structure gestionnaire du GAL, les subventions accordées pour le fonctionnement de cette dite structure, ce qui ramène le Pays Corbières Minervois et le Pays Carcassonnais au même niveau.

Retour sur la participation du Pays Carcassonnais au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons :

En 2012, l'association du Pays Carcassonnais est passée en Maitrise d'ouvrage public, ce qui a permis d'augmenter la cotisation au GAL : 13 000€ (au lieu de 10 619€) mais d'être remboursé par les fonds européens à hauteur de 10 000€ avec une contrepartie d'animation de territoire au bénéfice du GAL équivalente à ¼ temps d'un salarié (en l'occurrence Valérie Lafon).

Pour l'année 2013, la contribution a été majorée (14 238,04€ au lieu de 13 000€) du fait de la non prise en compte par le Conseil Général de l'Aude des relais d'animation, dans l'assiette des dépenses éligibles et le Conseil d'administration du 24 octobre 2013 avait validé ce nouveau montant.

Nous sommes en fin de programmation (Rappel : la convention de gestion 2007/2013 signée par tous les territoires avec l'Etat nous engage jusqu'à décembre 2015, période transitoire de suivi de dossiers.) avec quelques dates importantes :

- achèvement de l'opération : 1 juin 2015 (factures acquittées)
- dépôt du dossier de paiement au Gal : 30 juin 2015
- transmission au service instructeur : 15 juillet 2015
- date de paiement des financeurs nationaux : 15 septembre 2015
- transmission paiement à l'ASP : 15 novembre 2015

La parole est donnée à la Présidente Tamara RIVEL :

Retour sur la participation des territoires au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons pour 2014 et 2015 :

La participation des territoires membres au fonctionnement du GAL des Pays Vignerons s'élève donc à :

- 10 275 euros pour 2014
- 6189 euros pour 2015 (uniquement sur la période de janvier à avril 2015 et non jusqu'en décembre 2015 comme nous y obligeait initialement la convention de gouvernance puisque nous ne travaillerons pas sur la préparation du GAL 2014/2020).

Cette participation peut être versée de façon forfaitaire pour les années 2014 et 2015 ou de façon annuelle, au choix des territoires concernés.

Elle devra en tout état de cause être mandatée et payée avant le 30 avril 2015.

Le CA a approuvé cette participation, la présidente soumet donc à l'Assemblée générale l'autorisation de signer l'avenant à la gouvernance locale du 2 avril 2012 pour le GAL des Pays vignerons, annexe financière 2014 et 2015

Pas de remarques : l'ensemble de ces propositions a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.

La parole est donnée à Monsieur Gilles Foussat : rapporteur de la commission Viticulture du Pays Carcassonnais :

Retour sur le projet de coopération interterritoriale :

Tout GAL se doit de présenter un projet de coopération interterritoriale et lors du dernier CA, nous avons présenté le projet suivant et son financement (2000€ en auto-financement de projet (même somme pour les autres partenaires du GAL des Pays Vignerons) et 2600€ de TVA non éligible) :

« Le canal du midi : une destination culturelle et touristique à valoriser, un vecteur de promotion des productions agricoles locales. »

En partenariat avec le Gal des Terroirs du Pays Lauragais et le Gal Itinérance du Pays Haut Languedoc et Vignobles (34), avec les objectifs suivants : mobiliser un réseau de partenaires prêts à initier quelques actions simples et rapides qui pourraient déboucher sur un projet plus ambitieux à inscrire dans les programmations à venir, si cette première expérience s'avère probante. Projets à réaliser d'ici fin 2014.

Retour sur les axes principaux :

Axe 1 : « mieux connaître ce qui se fait ici et ailleurs ».

- Action 1 : « mise en place d'un centre de ressources virtuel »
- Action 2 : « mise en place d'un Eductour « Canal du midi »
- Action 3 : participation d'une délégation au Congrès mondial des canaux à Toulouse
- Action 4 : visite de réalisations menées sur d'autres canaux en France.

GAL responsable : Gal des Terroirs du Pays Lauragais

Toutes ces actions ont été réalisées avec succès.

Axe 2 : « Promouvoir le canal, ses acteurs et ses produits »

- Action 1 : « Mise en place d'un événementiel itinérant le long du canal »
- Action 2 : « Mise en place d'outils de communication : Agenda événementiel, carte touristique, expo...

GAL responsable : GAL des Pays Vignerons.

L'année 2013 a vu la concrétisation d'une exposition itinérante sur le Canal du Midi qui parle et interroge sur les fonctions du canal, ses liens avec les hommes, les produits, les territoires autour de 5 thèmes :

1/ Introduction : pourquoi cette exposition, un autre regard sur le canal

2/ Un lien entre des territoires :

- De l'Atlantique à la Méditerranée
- Les territoires traversés : des ressources, des paysages divers

3/ Une voie de transport :

- Transport de marchandises
- Transport de passagers
- La plaisance

4/ Une source de travail et d'activité

- Les métiers liés au canal
- Les ports et activités de loisirs
- Les activités indirectes (irrigation)

5/ Un espace qui évolue ?

- Un espace qui évolue ? Et demain ?

Pour notre territoire, l'escale aura lieu à La Redorte le jeudi 28 août 2014 toute la journée.

Axe 3 : « Aménagement de haltes dans chacun des Pays traversés, respectant un cahier des charges commun »

Action 1 : Mise en place de RIS présentant les boucles de randonnées accessibles depuis le canal.

Action 2 : Réalisation de mobiliers urbains (tables, bancs, panneaux, poubelles, etc.)

GAL responsable : Itinérance Pays Haut Languedoc et Vignobles : lancement de l'étude pour "l'élaboration d'un guide de préconisations des futures haltes de repos le long du Canal du Midi".

Un projet de coopération est prévu sur l'année 2014 avec l'ADT 11 :

« Projet de canal numérique » avec les objectifs suivants :

Mettre à disposition de la clientèle sur le linéaire et les 5 kms de part et d'autre :

- De l'Information sur l'offre de Tourisme
- De l'Information sur l'offre de Services

Les contenus seront diffusés à travers plusieurs types de supports : vidéos, photos, etc. en mobilisant différentes techniques : drones, Go Pro, Time lapse, etc., selon les thématiques.

Budget : Le maître d'ouvrage public ADT 11 déposera un dossier auprès de chacun des GALs au prorata du linéaire (Lauragais : 30%, Pays Vignerons : 55%, Itinérance : 15%) et s'établira comme suit :

- Coût global HT = 75 250 €
- Co financements identifiés : ADT 11 : 15% - Région LR : 30% - LEADER : 55 %

Autre projet de coopération sur fin 2014/ début 2015 avec le grand Narbonne et VNF :

« Etude pour l'aménagement des abords du Canal du Midi et l'élaboration d'un plan de référence « Hameau du Somail »

VNF et le Grand Narbonne ont la volonté de mener une étude conjointe pour la valorisation paysagère, l'établissement d'un plan de référence avec un programme d'actions et d'orientations d'aménagement. La Canal du Midi dans la traversée du Somail a connu depuis plusieurs années des aménagements qui contribuent aujourd'hui à la fois à l'attractivité du site mais également à une impression d'incohérence, voire d'abandon de certains secteurs.

L'abattage des arbres a renforcé cette impression.

Les objectifs sont : pour VNF de restaurer le patrimoine végétal, pour le Grand Narbonne, valoriser les conditions d'accueil avec des aménagements (mobiliers urbains, brumisateurs...).

De plus, conformément à la priorité ciblée du GAL des Pays Vignerons, l'étude et les actions qui en découleront permettront de valoriser et d'accentuer les efforts menés par les acteurs agricoles (caveaux et domaines), par les prestataires touristiques, par VNF et par les collectivités pour valoriser et promouvoir les produits locaux.

Cette étude s'inscrit donc pleinement dans le cadre du projet de coopération interterritoriale mené par les 3 GALs Lauragais, Itinérance et Pays Vignerons et est intégré au nouvel accord de coopération 2014 (Lien avec le dossier de l'ADT 11).

Ainsi les préconisations obtenues à titre expérimental sur le Somail pourront être utiles et déclinables dans un but d'harmonisation sur tout le linéaire, sans oublier les sources du Canal du Midi dans la Montagne Noire.

Plan de financement prévisionnel :

- 14 500€ pour VNF
- 9 000€ Grand Narbonne
- 11 000€ FEADER

Projet de coopération autour des circuits courts avec le Pays de Balagne (Corse) :

Une délégation du GAL des Pays vigneron s'est rendu sur place en décembre 2013, ce qui a permis de comparer nos avancées respectives sur le développement des produits locaux et d'apprécier leurs travaux sur leur propre thématique 2007/2013 « Bâtir une économie du tourisme patrimonial en Pays de Balagne ».

Vu la fin de programmation de ce programme européen, il a été décidé, malgré les nombreux projets communs envisagés, d'attendre la nouvelle programmation (2014/2020) pour concrétiser cette coopération.

Perspectives européennes 2014 / 2020 :

Le territoire du Carcassonnais porterait son propre GAL car le GAL des Pays vigneron excède à ce jour le seuil de population autorisée. Le service instructeur ne sera plus l'Etat mais le Conseil Régional. L'appel d'offres est lancé depuis le 1^{er} juillet pour une réponse des territoires en février 2015.

Un GAL ne peut être porté par une communauté d'agglomération puisqu'il concerne avant tout, le développement rural et l'association du Pays Carcassonnais est à la disposition de ses partenaires institutionnels pour être désignée comme structure porteuse de ce nouveau dispositif sachant que cela nécessite du personnel à temps plein sur cette action (2 personnes par GAL) et qu'il n'y aura pas de soutien financier dans la préparation du montage du dossier. Cependant la Région a mandaté un Cabinet d'études pour aider les territoires à préparer le dossier.

Le Conseil d'administration a approuvé à l'unanimité le volet GAL des Pays Vignerons, le projet de coopération interterritoriale et les perspectives européennes 2014-2020 en préconisant une réunion dans les plus brefs délais entre le Conseil Général, Carcassonne Agglomération, la CDC de la Montagne Noire et le Pays Carcassonnais.

Monsieur Henry Garino, vice président de la Région informe l'assemblée sur cette nouvelle gouvernance :

Une enveloppe 1 milliard 200 millions d'euros à gérer sur 2014/2020 (900 millions sur 2007/2013) et 80% de ce budget sera géré par la Région.

De ce fait, le Conseil Régional a mandaté un cabinet pour les aider à recruter le personnel compétent et pour aider les territoires.

Cela va demander une collaboration étroite entre différents acteurs (élus, acteurs du tourisme, CDC, Pays...) et c'est pourquoi la Région regarde les Pays positivement puisqu'ils ont fait leurs preuves en matière de coordination et de concrétisation de projets.

Madame Karine Diaz Turquay souligne le fait qu'il n'y avait que 12 GALs sur 2007/2013 et 14 sur 2014/2020, ce qui explique que l'enveloppe financière soit plus importante.

L'ensemble de ces propositions a été voté à l'unanimité par l'Assemblée.

5. Point sur la structuration touristique :

Lors du dernier Conseil d'administration le 13 janvier dernier, vous aviez voté la sélection du Cabinet Emotio Tourisme pour intervenir sur la 3^{ème} et dernière phase de la structuration touristique.

Un comité technique et un comité de pilotage ont eu lieu le 17 février dernier pour présenter le Cabinet ainsi que sa démarche et son calendrier d'opérations.

Un autre comité devait se réunir en avril afin de présenter les scénarii aux différents membres, comité que nous avons dû annuler car leur avocate juridique les a alertés sur la réforme territoriale en cours d'élaboration, en leur soumettant l'idée d'attendre juin 2014 pour avoir une idée plus précise des changements à intervenir en matière de compétence tourisme.

De là, le Cabinet nous a préconisé de demander une note juridique afin d'avoir une idée plus précise des tendances attendues en juin et des objectifs prisés.

Ces modifications ont été votées en bureau le 16 avril dernier.

La note devrait nous être rendue dans les jours qui viennent et nous prévoyons un Comité de pilotage suivi d'un CA à la rentrée de septembre.

Nous sommes donc en attente du résultat des débats parlementaires sur la réforme territoriale (compétence tourisme notamment) mais le fait que les Pays soient à nouveau reconnus pour leur souplesse d'actions et leur coordination des acteurs, nous semble un bon échelon pour mener à bien cette structuration.

Suite au CA : Monsieur Eric Ménassi, Maire de Trèbes et Vice-Président en charge du tourisme à Carcassonne Agglomération, voit tout ce travail d'un œil bienveillant mais interrogatif en attendant la réforme territoriale.

Mutualiser autour d'une entité forte est l'objectif pour Carcassonne Agglomération qui s'y prépare.

Le tourisme est source de développement économique pour notre territoire et c'est en privilégiant une gouvernance unique que nous arriverons à optimiser cette richesse touristique.

André Durand, Rapporteur de la Commission tourisme approuve ces propos en soulignant les mauvais résultats pour les premiers six mois de l'année 2014, ce qui implique une urgence à se structurer.

L'ensemble de ces propositions a été approuvé par l'Assemblée.

6. Présentation des comptes 2013 de l'association :

La parole est donnée à Mme ROBERT, Expert Comptable du Pays Carcassonnais :

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II-II+III+IV+V-VI)	3 507	7 243	10 750	148,41		
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII						
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Impôts sur les bénéfices (IX)						
TOTAL PRODUITS (I-III+V-VII)	215 821	215 635	187	0,09		
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	212 315	222 878	10 564	4,74		
SOLDE INTERMEDIAIRE	3 507	7 243	10 750	148,41		
* Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	3 507	7 243	10 750	148,41		

Dossier N° 00059 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement							
Frais de recherche et de développement							
Cessions, brevets et droits similaires	1 100	1 100					
Fonds commercial (1)							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques Matériel et outillage	598	288	310	509	199	39,17	
Autres immobilisations corporelles	19 134	18 990	244	653	409	62,60	
Immobilisations en cours							
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL I	20 832	20 278	554	1 161	608	52,33	
Comptes de liaison							
TOTAL II							
STOCKS ET EN COURS							
Matières premières, approvisionnements							
En-cours de production de biens							
En-cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
CREANCES (3)							
Créances usagers et comptes rattachés							
Autres créances	52 300		52 000	56 369	4 869	8,56	
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	489		489	24 307	24 319	98,03	
Charges constatées d'avance (3)	945		945	318	27	2,95	
TOTAL III	53 434		53 434	82 594	29 161	35,31	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	74 266	20 278	53 987	83 756	29 768	35,54	

(1) Droit à plus d'un an
(2) Droit à moins d'un an
(3) Droit à plus d'un an

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	256				256	
Production vendue de Biens et Services						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	215 565		215 634		69	0,03
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations						
Autres produits	0		1		0	89,09
TOTAL I	215 821		215 635		187	0,09
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	81 575		127 587		46 012	36,06
Impôts, taxes et versements assimilés	4 143		1 630		2 513	154,16
Salaires et traitements	89 020		68 817		20 203	29,36
Charges sociales	36 969		24 084		12 886	53,50
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations ; dotations aux amortissements						
Sur immobilisations ; dotations aux provisions	608		761		153	20,10
Sur actif circulant ; dotations aux provisions						
Pour risques et charges ; dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	0				0	
TOTAL II	212 315		222 878		10 564	4,74
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	3 507		7 243		10 750	148,41
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

Dossier N° 00059 en Euros

MARIE FRANCOISE ROBERT

BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2013	12	31/12/2012	12	Euros	%
Fonds propres						
Fonds associatifs sans droit de reprise						
Ecart de réévaluation						
Réserves :						
Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves réglementées						
Autres réserves						
Report à nouveau						
RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	3 507		7 243		10 750	148,41
Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :						
Apports	28 818		21 575		7 243	33,57
Legs et donations						
Résultats sous contrôle de tiers financiers						
Ecart de réévaluation						
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables						
Provisions réglementées						
Droit des propriétaires						
TOTAL I	25 311		28 818		3 507	12,17
Comptes de liaison						
TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS						
Provisions pour risques						
Provisions pour charges						
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
Fonds dédiés sur autres ressources						
TOTAL III						
DETTES (1)						
Emprunts obligataires						
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	7 279				7 279	
Emprunts et dettes financières divers						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 441		93 756		48 315	51,53
Dettes fiscales et sociales	26 579		18 818		7 761	41,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Autres dettes						
Instruments de trésorerie						
Produits constatés d'avance						
TOTAL IV	79 299		112 574		33 275	29,56
Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	53 987		83 756		29 768	35,54

(1) Droit à plus d'un an
(2) Droit à moins d'un an
(3) Dont dettes fournisseurs, clients et autres créanciers de longue

79 299 112 574
7 279

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotations exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Report à nouveau			7 243	7 243	
RESULTAT DE L'EXERCICE	7 243	10 750			3 507
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	21 575		21 575	28 818	28 818
Provisions réglementées					
TOTAL I	28 818	10 750	28 818	36 062	25 311

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	52 000	52 000	
Charges constatées d'avance	945	945	
TOTAL	52 945	52 945	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes eis crédit à 1 an maximum à l'origine	7 279	7 279		
Fournisseurs et comptes rattachés	45 441	45 441		
Personnel et comptes rattachés	4 620	4 620		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 624	16 624		
Autres impôts taxes et assimilés	5 335	5 335		
TOTAL	79 299	79 299		

Variation des fonds propres

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	52 000
Total	52 000

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Révaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 100		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	598		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	19 134		
TOTAL	19 732		
TOTAL GENERAL	20 832		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 100	1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			598	598
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 134	19 134
TOTAL			19 732	19 732
TOTAL GENERAL			20 832	20 832

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 100			1 100
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	89	199		288
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 484	409		18 890
TOTAL	19 571	608		19 178
TOTAL GENERAL	19 570	608		20 278

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	199				
Matériel de bureau informatique mobilier	409				
TOTAL	608				
TOTAL GENERAL	608				

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 0 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 215 821.20 Euros et dégageant un excédent de 0 Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

La parole est donnée à Mme HUZE, Commissaire aux comptes du Pays Carcassonnais :

Mme HUZE donne lecture de son rapport de Commissaire aux comptes, établi sur les comptes de l'année 2013. Après lecture de ce rapport, l'assemblée décide d'approuver à l'unanimité les comptes de l'année 2013, tels que présentés.

8. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes concernant les comptes 2009 à 2012

La parole est donnée à Mme HUZE, Commissaire aux comptes du Pays Carcassonnais :

Mme HUZE donne lecture de son rapport de Commissaire aux comptes, établi sur les comptes des années 2009 à 2012. Après lecture de ce rapport, l'assemblée décide d'approuver à l'unanimité les comptes des dites années et les décisions relatives à ces comptes et précédemment votées

9. Nomination du Commissaire aux comptes suppléant.

La parole est donnée à Mme HUZE, Commissaire aux comptes du Pays Carcassonnais :

Un commissaire aux comptes suppléant est nommé au cas où Mme HUZE Nathalie ne pourrait pas remplir pleinement ses fonctions : Madame HUZE nous propose : **Monsieur Gilles MARIN**

L'Assemblée décide à l'unanimité de nommer Monsieur MARIN, commissaire aux comptes suppléants, et donne tous pouvoirs à la directrice aux fins de formaliser juridiquement cette nomination.

10. Cotisation 2014

La parole est donnée à Monsieur André Durand en qualité de Trésorier du Pays Carcassonnais

Comme je l'avais signalé lors du Conseil d'administration du 13 janvier 2014, où d'ailleurs nous vous avons fait voter le budget 2014, l'année 2013 a été une année difficile pour le Pays : factures de 2011/2012 non réglées, cotisations publiques non reçues.

En effet, en novembre 2013, la Communauté de Communes Piémont d'Alaric nous faisait savoir qu'elle ne paierait pas sa cotisation pour l'année en cours (soit 12 232€) : un courrier daté du 20 décembre 2013 a été adressé au Président afin de lui part des conséquences concrètes de ce retrait sans que cela ait changé la position de cette institution.

Après les élections et l'arrivée d'un nouveau Président, un autre courrier a été adressé afin de leur faire part de l'importance des enjeux touristiques pour leur territoire : il nous a été dit que nous n'aurions pas de réponses définitives avant septembre 2014 mais qu'ils participeraient à nouveau à la vie associative du Pays donc tout espoir n'est pas perdu... En ce qui concerne le GAL 2014/2020, cette Communauté de Communes a choisi de rejoindre le GAL des Pays Vignerons.

La Chambre de Commerce et d'industrie de Carcassonne nous a fait part de son intention de ne plus adhérer au Pays en 2014, pour des raisons de restrictions budgétaires (adhésion année 2013 : 1634€) : un courrier a été également envoyé au Président afin d'attirer son attention sur les conséquences fâcheuses de ce retrait. Pas de changements de position.

Enfin, nous avons appris grâce à un article de presse du 20 juin dernier, que la Chambre des métiers se retirait des Pays pour des raisons économiques (adhésion 2014 : 808€) : un courrier de la Présidente a été envoyé récemment à Monsieur le Président de la Chambre des Métiers.

Nous avons su également économiser sur des postes comme la communication même si c'est quand même au détriment du développement économique des acteurs du territoire.

J'en profite pour remercier de leur fidélité la Chambre d'agriculture, la Communauté de Communes de la Montagne Noire, Carcassonne Agglo ainsi que tous nos adhérents : particuliers, associations, entreprises

Retour sur les cotisations adhérents des 3 dernières années :

Années	Nombres adhérents	Montant des Cotisations
2012	141	2 115.00€
2013	196	2 945.00€
2014 (à ce jour)	220	3 315.00€

Nous sommes en progression constante, ce qui montre que notre travail est reconnu par les partenaires privés qui donnent non seulement de l'argent mais aussi, de leur temps à l'association pour travailler sur des projets communs, sources de développement économique et dans le contexte actuel, on en peut que s'en féliciter.

Enfin, en tant que trésorier de l'association, je ne peux que souligner l'importance de se structurer très rapidement en syndicat mixte avec un projet structurant répondant aux exigences du Conseil Régional, du Conseil Général de l'Aude et des 3 communautés de communes.

Nous attendons donc avec impatience le résultat du débat parlementaire sur la réforme territoriale en matière de compétence tourisme.

Enfin, pour revenir à des éléments pragmatiques, je voudrais tout d'abord vous présenter les cotisations et le budget 2014 comme il a été présenté au Conseil d'administration du 13 janvier dernier :

Cotisations 2014 :

L'adhésion des Communautés de Communes et de l'agglomération est toujours à 2€/par habitant, ce qui nous situe dans la moyenne des prix pratiqués par les 365 Pays français (sachant que la majorité des Pays hors Languedoc Roussillon sont largement subventionnés par les Conseils Régionaux).

L'adhésion pour les Chambres consulaires est de 0,40€/ressortissant et pour les particuliers de 15€.

Budget 2014 :

BUDGET PREVISIONNEL 2014 du Pays Carcassonnais
En banque en date du 01 janvier 2014 :-7921.74€

N° compte	CHARGES	Montant en €	N° compte	PRODUITS	Montant en €
	CHARGES DE FONCTIONNEMENT			PRODUITS DE LA STRUCTURE	
	Reliquat 2013 :			Reliquat 2013 :	
	-Factures 2013 (GAL 14 238.04€)	20 932.37 €		- Subvention Département 2013	25 000.00 €
	- Service extérieur année 2012 (Centre de gestion, salaire Arlette Rudnick-Gils)	11 549.67 €		- Subvention Région 2012	17 000.00 €
	TOTAL RELIQUAT 2013	32 482.04€		-Cotisations :	
	- Achats (fourniture – photocopieur – Anti virus)	8 000.00 €		Carcassonne Agglo	219 534.00 €
	- Services extérieurs (Téléphonie – Loyer - Poste-Banque-Comptable – Assurance – Commissaire aux comptes)	16 000.00 €		Communautés de Commune :	
	- Charges de personnel (salaires – Charges – Frais)	130 000.00 €		• Montagne Noire	15 556.00 €
	- GAL fonctionnement LEADER	14 238.04 €		• Piémont d'Alaric	???
	- GAL Coopération Canal du Midi	5 000.00 €		Chambres Consulaires :	
	- Cotisation externe (APFP – CAUE- Pôle Energie 11 – FRPAT – AGEFOS)	3 000.00 €		• CCI	00.00 €
	- Cabinet étude Structuration touristique	22 960.00 €		• Chambre des Métiers	808.00 €
				• Chambre d'Agriculture	448.80 €
	TOTAL DEPENSES 2014	199 198.04€		-Subvention FEADER (Fonctionnement GAL)	10 000.00 €
				- Subvention FEADER (Guide 8 circuits)	39 031.74 €
	Sous-total Fonctionnement	231 680.08 €		- Subvention FEADER (Rando-Jeu)	7 974.92 €
	CHARGES PROPRES A L'OPERATION PROMOTION :			- Subvention REGION (Guide 8 circuits)	8 870.85 €
	- Annonce insertion	21 000.00 €		- Subvention REGION (Rando-Jeu)	1 812.48 €
	- Gestion Internet (resonance)	10 000.00 €		-Subvention DEPARTEMENT (Guide 8 circuits)	8 870.85 €
	- Expo – Foire	00.00 €		- Subvention DEPARTEMENT (Rando-Jeu)	1 439.68 €
	- Publications	76 947.50 €		-Subvention DEPARTEMENT Agendas « Sortir en Pays de Carcassonne »	3 000.00€
	Guide des 8 Circuits	12 200.00 €		-Subvention DEPARTEMENT « Fête de Pays »	1 000.00 €
	Agenda « Sortir en Pays de Carcassonne	14 500.00 €		-Subvention DEPARTEMENT Structuration Touristique	5 000.00€
	Rando-jeu	2600.00 €		-Cotisations Adhérents :	3 000.00€
	Carte de Vœux	600.00 €		-Cotisations Cafés de Pays	500.00 €
	Programme Fête de Pays	3400.00 €		Sous-total	381 079.32€
	Divers	230.00 €			
	Sous-Total Actions Promotion /Coordination	141 477.50€		Reliquat 2013 :	
				Rebit compte au 31 décembre 2013	-7921.74€
	TOTAL DES CHARGES	373 157.58€		TOTAL DES PRODUITS	373 157.58 €

11.
12.

Les cotisations et le budget 2014 sont approuvés par l'Assemblée.

11. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration et du bureau du Pays Carcassonnais

Conseil d'Administration :

1^{er} collège (Mairies) :

Nous vous proposons de faire rentrer au sein du Conseil d'Administration :

- La Mairie de Douzens en la présence de Monsieur **Philippe Rappeneau** (Président de la CDC Piémont d'Alaric) à la place de Monsieur **Amouroux** (Mairie de Barbaira)
- La Mairie de Monze en la présence de Monsieur **Caverivière** (Maire de Monze) à la place de Monsieur **Camel** (Mairie de Capendu)
- La Mairie de Caudebronde en la présence de Monsieur **Cyril Delpech** (Président de la CDC Montagne Noire) à la place de Monsieur **Sablayrolles** (Mairie de Mas Cabardès.)
- Madame Laure **Girardeau** (Mairie de Pradelles Cabardès) à la place de Madame **Récio** (Mairie de Lacombe.)
- Monsieur Denis **Adivèze** (Mairie de Caunes Minervois) à la place de Monsieur Régis **Banquet** (Mairie d'Alzonne, déjà représenté dans le 2^{ème} collège)
- Monsieur Eric **Menassi** (Mairie de Trèbes) à la place de Marc **Dormières** (Mairie de Puichéric).

Le renouvellement du 1^{er} collège est approuvé par l'Assemblée.

Pas de changements pour le 2^{ème} collège (Conseil Général, Conseil Régional, Député)

3ème collège (chambres consulaires, partenaires associatifs, personnes privées, entreprises) :

Conformément à nos statuts («Tout membre du Conseil qui aura manqué trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire. »)

Nous vous proposons de remplacer les personnes suivantes :

- Madame Corinne **Lodziak** par Monsieur Georges **Combes** (Association Atribus -Val de Dagne)
- Monsieur **Caizergues** (CCI) par Monsieur **Astre** (EAURIZON)
- Monsieur **St Martin** par Monsieur **Lauret** (Gouffre de Cabrespine)
- Monsieur **Gianesini** (Cru Cabardès) par Madame **Marie-Calley** (SCIC Sudfrance.fr)
- Monsieur **Mascaraque** par Madame Marie Elise **Gardel**
- Monsieur **Ménard** par Madame Evelyne **Robert**

Le renouvellement du 3^{ème} collège est approuvé par l'Assemblée.

Bureau du Pays Carcassonnais :

Lors du CA du 24 octobre 2013, nous avons voté 3 postes de vice-présidents :

- Monsieur Jean Claude PEREZ (Député de l'Aude)
- Monsieur Alain GINIES (Conseiller Général)
- Monsieur Francis BELS (Conseiller Général)

Monsieur Alain Giniès, appelé à des responsabilités supplémentaires, nous a fait part de sa volonté de se retirer de la vice présidence du Pays tout en restant au Conseil d'Administration.

Aussi, nous avons pressenti Monsieur Cyril Delpéch, président de la CDC Montagne Noire mais sans réponse de sa part et en concertation avec nos territoires partenaires et le Conseil d'Administration du 3 juillet dernier, je vous propose Monsieur Denis Adivèze (Maire de Caunes Minervois).

Le renouvellement du Bureau est approuvé par l'Assemblée.

12. Désignation d'un représentant du Pays au Conseil d'administration de la SCIC SUDFRANCE.FR :

Le Pays Carcassonnais est rentré dans le conseil d'administration de la SCIC SUDFRANCE.FR et il nous faut désigner un représentant en son sein :

Si vous êtes d'accord, Madame la Présidente Tamara RIVEL souhaite représenter le Pays au sein de SUDFRANCE.FR.

Madame Tamara RIVEL est nommée en tant que représente du Pays Carcassonnais au sein du CA de la SUDFRANCE.fr

13. Questions diverses :

La parole est donnée à Monsieur Daniel Foussat, rapporteur de la commission Patrimoine du Pays Carcassonnais., qui tenait à rappeler l'excellence de la Charte architecturale et paysagère du Pays Carcassonnais, réalisée par le Cabinet Urbane et l'attente de la structuration du Pays pour pouvoir enfin la faire vivre grâce au travail d'un chargé de mission dédié à cette tâche.

Pas d'autres sujets abordés.

Conclusion :


Au vu du rapport d'activités, nous pouvons être fiers du chemin parcouru depuis la création officielle du Pays en 2005 et notre mission, entre autres, de coordination et de mutualisation, dans cette période de réforme territoriale, n'en est encore que plus primordiale pour garder un lien entre l'urbain et le rural et entre tous les partenaires qu'ils soient institutionnels, publics ou privés.

Je remercie plus particulièrement les Rapporteurs des Commissions qui donnent beaucoup de leur temps dans notre structure et tous les membres bénévoles de l'association pour leur fidélité.

Merci aussi à l'association « Les amis du Patrimoine de Grèzes Herminis » et particulièrement à Ida Sablayrolles sa Présidente pour nous avoir accueillis dans ce lieu magique.

Fin de la séance.

La Présidente,



Tamara RIVEL

Le Trésorier,



André DURAND